



Ligue
Auvergne-Rhône-Alpes
de Badminton

Saint Cassien, le 14 mars 2022

**Conseil d'administration réuni le
samedi 12 mars 2022
RELEVÉ DE DECISIONS (n°2022-02)**

Le conseil d'administration de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton s'est réuni en présentiel et visioconférence le samedi 12 mars 2022. Il a, lors de cette réunion, arrêté la décision suivante :

1. Choix d'une évolution des ICR reposant sur les souhaits suivants :
 - Intérêt sportif avec plus de brassages
 - Intérêt pour les comités à haut niveau de jeu d'avoir plus d'équipes intégrées
 - Intérêt de plus d'enjeux sur l'ensemble de la saison
 - Intégration des territoire carencés par création d'équipes départementales

Laure GRANGEON,
présidente